

S.N.E.T. S.A.

**ETATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2005**

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

S O M M A I R E

	PAGES
- B I L A N AU 31/12/2005	3 – 4
- C O M P T E D E R E S U L T A T AU 31/12/2005	5 - 6
- A N N E X E S A U X C O M P T E S.....	7-28
 I- PRESENTATION DE LA SOCIETE	
II- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	
III- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	
IV- NOTES SUR LE BILAN	
V- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	
VI- EFFECTIFS MOYENS	
VII- ENGAGEMENTS HORS BILAN	
VIII- TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

S N E T
BILAN 2005

A C T I F		31/12/2005			31/12/2004
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de recherche et de développement				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	577 266 894,16	398 048 914,72	179 217 979,44	2 549 031,48
	Immobilisations incorporelles en cours	86 307,60		86 307,60	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	25 452 849,80	7 460 637,63	17 992 212,17	7 622,45
	Constructions	196 085 955,44	129 769 338,81	66 316 616,63	726 885,60
	Install. techn., mat. & outill. industriels	844 221 395,17	483 861 631,16	360 359 764,01	452 729,77
	Autres immobilisations corporelles	5 516 756,61	3 366 474,38	2 150 282,23	2 013 437,20
	Immobilisations en cours	86 708 893,80	585 496,00	86 123 397,80	23 973 541,30
	Avances et acomptes	387 765,24		387 765,24	182 432,93
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	122 101 805,09	3 015 176,62	119 086 628,47	656 658 964,32
	Créances rattachées à des participations	4 872 409,26		4 872 409,26	3 080 020,21
	Créances sur les établis. publics du groupe				7 622,45
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	17 796 927,06		17 796 927,06	1 270 993,42
TOTAL I		1 880 497 959,23	1 026 107 669,32	854 390 289,91	690 923 281,13
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières & autres approvis	33 272 494,25		33 272 494,25	43 932,85
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	1 612 336,83		1 612 336,83	213 413,99
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	142 442 786,45	1 907 177,85	140 535 608,60	111 547 793,30
	Autres (5)	133 726 627,41	4 697 559,00	129 029 068,41	23 586 901,92
	Associés comptes-courants Financiers	453 000 000,00		453 000 000,00	280 242 854,34
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 474 674,00		3 474 674,00	27 373 943,62
C R E P E T G E U S L	DISPONIBILITES	14 943 540,11		14 943 540,11	3 554 660,66
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	1 520 021,74		1 520 021,74	164 635,86
	TOTAL II	783 992 480,79	6 604 736,85	777 387 743,94	446 728 136,54
	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)				993 646,36
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (IV)				
	ECART DE CONVERSION ACTIF (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 664 490 440,02	1 032 712 406,17	1 631 778 033,85	1 138 645 064,03
(1) - Dont droit au bail					
(2) - Dont à moins d'un an				597 226,58	481 597,23
(3) - Dont à plus d'un an					
(4) - Dont à plus d'un an				3 865,28	

(5) - Les comptes 2004 sont sous forme Proforma (reclassement des comptes courants Financiers de la ligne "Autres créances" en ligne "Associés comptes-courants Financiers").

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

SNET
BILAN 2005

P A S S I F		31/12/2005	31/12/2004
C A P I T A L	Capital	569 206 335,00	569 206 335,00
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	2 864 173,95	2 864 173,95
	Réserves réglementées	0,17	3 266 611,66
	Autres réserves		
	Report à nouveau	26 513 645,15	36 174 516,06
	Resultat en attente d'affectation		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	101 716 053,67	(16 245 238,90)
P R O P R I E T E S	Acomptes sur dividendes	(21 245 030,68)	
	SOUS-TOTAL : Situation nette	679 055 177,26	595 266 397,77
	Subventions d'investissement	5 936 774,35	
	Provisions réglementées		
	TOTAL I	684 991 951,61	595 266 397,77
P R O V I S I O N S	Provisions pour risques	9 251 492,00	
	Provisions pour charges	128 681 928,98	3 671 654,30
	TOTAL II	137 933 420,98	3 671 654,30
D E T T E S	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 691 900,37	
	Emprunts et dettes financières diverses	639 540,75	152 540,75
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 700 203,70	7 355,40
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 562 564,29	56 376 772,96
	Dettes fiscales et sociales	169 069 391,68	19 101 241,17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 429 095,37	2 389 102,33
	Dettes comptes-courants Financiers groupe	5 903 642,02	410 573 417,45
	(1) - Autres dettes (3)	6 718 381,32	51 095 914,09
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE	5 146 103,44	
C R E D I T S	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	481 991 838,32	
	TOTAL III	808 852 661,26	539 696 344,15
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		10 667,81
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 631 778 033,85	1 138 645 064,03
(1) -	Dont à plus d'un an	639 540,75	152 540,75
	Dont à moins d'un an	321 075 178,75	539 543 803,40
(2) -	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	2 691 900,37	0,00

(3) - Les comptes 2004 sont sous forme Proforma (reclassement des comptes courants Financiers de la ligne "Autres dettes" en ligne "Dettes comptes-courants Financiers groupe").

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

S N E T

COMPTE DE RESULTAT 2005

	31/12/2005	31/12/2004
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue :(biens)	774 288 547,59	173 027 497,19
Production vendue :(services)	35 833 952,45	29 418 601,12
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	810 122 500,04	202 446 098,31
dont à l'exportation		
Production stockée (ou déstockage)		
Production immobilisée	503 155,34	
Subventions d'exploitation :		
. Aide de la Communauté pour la recherche	699 634,00	1 091 350,03
. Subventions diverses		22 850,16
Reprises sur provisions (et amortissements) et transferts de charges	9 996 182,77	79 378,90
Autres produits	31 768 821,44	6 827 638,36
TOTAL I	853 090 293,59	210 467 315,76
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	173 027 284,17	23 599,11
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	47 893 716,62	331,85
Autres achats et charges externes (*)	353 598 671,27	199 372 030,91
Impôts, taxes et versements assimilés	34 006 309,95	625 080,88
Salaires et traitements, Charges sociales, personnel détaché (5)	59 018 671,90	14 614 958,89
. Dont salaires et traitements	36 282 233,37	7 451 221,64
. Dont charges sociales	17 722 401,32	6 289 335,44
. Dont personnel détaché	5 014 037,21	874 401,81
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	99 929 919,89	2 860 702,60
- Sur immobilisations : dotations aux provisions	585 496,00	508 884,49
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	178 746,53	333 909,30
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	26 219 487,06	572 417,10
Autres charges	6 682 255,68	5 917 795,61
TOTAL .II	801 140 559,07	224 829 710,74
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	51 949 734,52	(14 362 394,98)
(*) Y compris :		
. redevances de crédit - bail mobilier	1 749,00	
. redevances de crédit - bail immobilier		
(1) - Dont produits afférents à des exercices antérieurs		3 256 324,15
(2) - Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		85 227,63

(5) Depuis l'exercice 2004, la société a procédé au reclassement du personnel détaché de la ligne "Autres achats et charges externes" en ligne "Salaires et traitements, charges sociales, personnel détaché".

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

S N E T

COMPTE DE RESULTAT 2005

	31/12/2005	31/12/2004
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (3)	3 624 413,44	2 334 185,68
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3).....		277,56
Autres intérêts et produits assimilés(3)	7 748 661,05	6 579 199,34
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 175 000,00	
Différences positives de change	252 000,49	1 305 865,64
Produits nets de cession de val.mob.de placement	253 894,51	
TOTAL III	16 053 969,49	10 219 528,22
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 015 176,62	4 175 000,00
Intérêts et charges assimilées(4)	4 997 415,78	8 314 173,19
Différence négatives de change	324 869,44	1 298 792,21
Charges nettes sur cessions de val.mob.de placement		
TOTAL IV	8 337 461,84	13 787 965,40
2 - RESULTAT FINANCIER .(III-IV)	7 716 507,65	(3 568 437,18)
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	59 666 242,17	(17 930 832,16)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 053 617,97	3 573,70
Sur opérations en capital	111 011 053,84	
Reprises sur provisions et transferts de charges.....		
TOTAL V	112 064 671,81	3 573,70
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 737 394,81	
Sur opérations en capital	26 753 654,47	25 983,44
Dotations aux amortissements et provisions	676 562,29	
TOTAL VI	29 167 611,57	25 983,44
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL .(V-VI)	82 897 060,24	(22 409,74)
- PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS DE L'ENTREPRISE V	673 058,74	
- IMPOTS SUR LES SOCIETES VIII	40 174 190,00	(1 708 003,00)
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	981 208 934,89	220 690 417,68
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	879 492 881,22	236 935 656,58
BENEFICE OU PERTE	101 716 053,67	(16 245 238,90)
(3) - Dont produits concernant les entreprises liées	8 424 631,68	1 912 246,27
(4) - Dont intérêts concernant les entreprises liées	214 053,13	6 974 817,98

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

1. CONSTITUTION OPERATIONNELLE D'UN POLE ELECTRIQUE

En 1995 a été opéré le regroupement des activités électriques relevant jusqu'alors des Établissements Publics du Groupe Charbonnages de France dans un nouvel ensemble filialisé auquel ont été apportées les centrales électriques des Houillères de Bassin et les participations que détenaient celles-ci dans les sociétés "SODELIF" et "SOPROLIF".

Cet ensemble est fédéré par une société holding, la Société Nationale d'Électricité et de Thermique (SNET) dont le capital initial était détenu à hauteur de 81,25 % par l'EPIC CdF et 18,75 % par EDF. Cette société détient elle-même à 99,99 % les sociétés régionales d'exploitation "Société d'Électricité et de Thermique du Nord Est" (SETNE) et "Société d'Électricité et de Thermique du Centre et du Midi" (SETCM), ainsi que 18,41 % du capital de la société SOPROLIF et 84,14 % du capital de la société SODELIF.

En 2001, CdF a cédé à la société ENDESA EUROPA, S.L.U. 30 % du capital de la SNET.

En septembre 2004, ENDESA EUROPA, S.L.U. est devenu actionnaire majoritaire en acquérant 35% supplémentaires détenus jusqu'à alors par CdF.

2. FUSION DES SOCIETES

Les sociétés SETNE et SETCM ont été absorbées, par voie simplifiée et à la valeur nette comptable, par la SNET S.A., au 31 mars 2005 et rétroactive comptablement au 1^{er} janvier 2005.

La société SODELIF a été absorbée, par voie simplifiée et à la valeur nette comptable, par la SNET S.A., au 21 juin 2005 et rétroactive comptablement au 1^{er} janvier 2005.

3. INTEGRATION FISCALE ENTRE LES SOCIETES DU GROUPE SNET

La SNET a opté pour le régime de Groupe, elle se constitue redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, la société SURSCHISTE S.A. a été intégrée au groupe fiscal constitué par la SNET.

La convention d'intégration fiscale entre la société SNET et la société SURCHISTE a été renouvelée le 29 juin 2001 avec effet au 01/01/2001 pour une durée de 5 ans.

4. CONSOLIDATION DU GROUPE ENDESA

La société SNET S.A. est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de ENDESA, Société Anonyme (côtée en bourse) de droit espagnol, ayant son siège social à : calle Ribera del Loira, 60 – 28042 MADRID.

II. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. FUSION DES SOCIETES

Les sociétés SETNE et SETCM ont été absorbées, par voie simplifiée et à la valeur nette comptable, par la SNET S.A. au 31 mars 2005 et rétroactive comptablement au 1^{er} janvier 2005. Cette opération a dégagé un mali de fusion dit 'technique' de 2,7 M€ pour la SETCM et 18,5 M€ pour la SETNE, ces malis ont été comptabilisés en actif incorporel.

Chaque année, ce mali fera l'objet d'une affectation extra comptable sur les actifs des centrales.

La société SODELIF a été absorbée, par voie simplifiée et à la valeur nette comptable, par la SNET SA, au 21 juin 2005 et rétroactive au 1^{er} janvier 2005. Cette opération a dégagé un mali économique de fusion de 4,8 M€, compensé, en grande partie, par la reprise de la provision pour dépréciation des titres de l'exercice 2004 (4,2 M€)

2. LES ACQUISITIONS ET LES CESSIONS DE L'EXERCICE

La société a cédé ses parts détenues dans la société SECHILIENNE SIDEC pour un montant de 103,7 M€.

La société a augmenté sa participation dans la société Polonaise BIALYSTOK de 4,36 % appartenant au Ministère du Trésor polonais, suite aux obligations résultant du contrat de vente des actions de Bialystok en date du 15 février 2001.. L'impact de cette opération s'est traduit par un investissement complémentaire de 5,5 M€ . La SNET S.A. détient 69,58% du capital de la société BIALYSTOK contre 65,22% en 2004.

Conformément au principe et règles d'évaluation applicables à l'évaluation des immobilisations financières, , après un « impairment test », une dotation pour dépréciation des titres d'ALTEK a été comptabilisée, pour un montant de 3,0 M€.

3. SIGNATURE DE L'AVENANT N°4 AU CONTRAT DE VENTE D'ELECTRICITE AVEC EDF

L'avenant n°4 au contrat de vente d'électricité avec EDF formalise la sortie du site d'Hornaing du périmètre du contrat, ainsi que les accords concernant la productivité des tranches, le mécanisme de l'ajustement et les quotas de CO2.

4. CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT DE CHARBON AVEC EDF

Signature du contrat d'achat de charbon avec EDF Trading le 18 avril 2005 fixant les conditions d'achat de charbon importé pour les 5 prochaines années.

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

5. ATTRIBUTION DE QUOTAS CO2

L'arrêté fixant le montant des quotas affectés à l'exploitant de chaque installation, pour la période 2005-2007, a été publié au journal officiel du 26 février 2005.

La quantité totale des quotas affectés à la SNET est égale à 9.065.409 tonnes de CO2 pour chaque année de la période 2005-2007.

L'avenant n°3, datant du 10 décembre 2004, au contrat de vente d'électricité conclu entre EDF et la SNET, en date du 1^{er} juillet 1996, fixe les modalités de répartition des quotas de GES sur la période 2005-2007 pour les produits livrés à EDF dans le cadre de ce contrat.

III. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. RAPPEL DES PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes de la SNET S.A. ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général de 1999 et aux principes généralement admis. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. CHANGEMENTS DE METHODES AU COURS DE L'EXERCICE

Les nouvelles normes comptables sur les actifs ont été appliquées à compter du 01/01/2005.

De ce fait, d'une part, il a été procédé à l'immobilisation:

- des pièces de rechange spécifiques, inclus en stocks d'approvisionnement, à leur valeur nette de provisions ,
- de la provision de démantèlement des différentes centrales pour leur valeur inscrite au bilan au 31.12.2004.

D'autre part, les charges à répartir sur plusieurs exercices ont été comptabilisées en charges.

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 -IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Les immobilisations incorporelles figurent au bilan sur la base de leur coût d'acquisition.
- Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
- La durée de vie des licences et logiciels est de 3 ans.
- La durée de vie des contrats EDF, à compter du 01/01/1995, correspond pour :

- HORNAING	11 ans,
- HUCHET 5	14 ans,
- HUCHET 6	15 ans,
- LUCY 3	12 ans,
- PROVENCE 4	25 ans,
- PROVENCE 5	15 ans.

- La société a comptabilisé en immobilisations incorporelles, les quotas de CO2 attribués par l'Etat, selon l'avis n° 2004-C du CNC du mois de mars 2004.

3.2 -IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Les immobilisations corporelles figurent au bilan sur la base de leur coût d'acquisition.
- La durée de vie des installations techniques, matériels et outillages varient en fonction de la durée de vie normale des différentes centrales soit (à compter du 01/01/1995) :

- HORNAING	11 ans,
- HUCHET 4	16 ans,
- HUCHET 5	14 ans,
- HUCHET 6	22 ans,
- LUCY 3	12 ans,
- PROVENCE 4	25 ans,
- PROVENCE 5	25 ans.

Les amortissements associés aux autres immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue soit :

- de 10 ans pour les agencements des locaux,
- de 3 ou 5 ans pour le matériel,
- de 10 ans pour le mobilier de bureau.

3.3 -IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est éventuellement constituée lorsque la situation financière et les perspectives d'avenir des sociétés le justifient.

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

3.4 -STOCKS

- Stock de matières premières :

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend les frais accessoires d'achat (transport, droit de douane, rémunération d'intermédiaires).

- Stock d'autres approvisionnements :

Ils sont évalués au coût moyen pondéré. Les coûts d'acquisition comprennent les frais accessoires d'achat.

Les stocks de pièces de consommation courante, figurant au bilan, sont dépréciées ou mise au rebut en fonction de leur obsolescence ou détérioration technique.

- Immobilisation des Stocks d'autres approvisionnements :

Pour l'exercice 2005, suite aux nouvelles normes comptables sur les actifs, les pièces de rechange spécifiques ont été immobilisées à la valeur nette comptable constatée en fin d'exercice 2004.

3.5 -PROVISIONS POUR CREANCES D'EXPLOITATION

En application des règles générales d'évaluation du Plan Comptable Général, les créances sont retenues en comptabilité pour leur valeur nominale et par prudence, une provision pour dépréciation est constituée lorsque apparaît une perte probable.

3.6 -VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les achats de valeurs mobilières de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date de souscription.

Les cessions sont comptabilisées au prix de la date de cession, avec constatation de la plus value en produits financiers.

3.7 -PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont évaluées sur la base des coûts futurs appréciés à la date de clôture de l'exercice, en tenant compte des informations disponibles à cette date.

- Provisions pour grosses réparations

Elles sont constituées pour couvrir les charges entraînées par les révisions générales et décennales.

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

- Provisions pour démantèlement

Elles couvrent l'ensemble des coûts estimés nécessaires (sur la base des règles environnementales et légales existant aujourd'hui) pour démanteler, remettre en état et réhabiliter les sites de toutes les tranches anciennes et en service, déjà fermées ou à arrêter à la fin de leur durée de vie technique.

3.8 -ENGAGEMENTS SOCIAUX

3.8.1. Engagement sociaux à long terme avec financement au sein de la branche des IEG

a. Entrée en vigueur de la réforme du financement du régime de retraite des IEG

L'entrée en vigueur de la réforme du financement du régime de retraite résultant de la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 s'est traduite, moyennant l'adoption ou la signature de textes réglementaires et conventionnels par la prise en charge du fonctionnement du régime d'assurance vieillesse, invalidité, décès, frais d'études, accidents du travail et maladies professionnelles par la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières (CNIEG) à compter du 1^{er} janvier 2005.

b. Régime de retraite

Le régime de retraite des agents statutaires des entreprises des Industries Electriques et Gazières (IEG) est un régime spécial, légal et obligatoire. Les conditions de détermination des droits à retraite et de financement du régime, fixées par le Statut National du Personnel institué par le décret n°46-1541 du 22 juin 1946 (article 24 et annexe 3) en application de l'article 47 de la loi n°46-628 du 8 avril 1946, relèvent des Pouvoirs Publics. Après la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 le régime spécial des IEG est un régime par répartition dont le financement est assuré par :

- la mise en place d'un adossement financier du régime spécial de retraite des IEG aux régimes de retraite du droit commun (Régime général, ARRCO, AGIRC) qui est fondé sur le principe d'une stricte neutralité financière pour la part des prestations du régime spécial couvertes par ces régimes.
- l'instauration de la contribution tarifaire d'acheminement (CTA) pour le financement de la part des prestations du régime spécial de retraite relative aux « droits spécifiques passés » (DSP) afférents aux activités régulées c'est à dire les activités de transport et de distribution d'électricité et de gaz naturel. La contribution tarifaire est une « imposition de toute nature » qui se substitue à la part du tarif d'électricité et de gaz naturel qui assurait le financement des charges de retraites précitées, désormais couvertes par la CTA. Elle se traduit par une baisse des charges précédemment financées par les entreprises mais aussi par une diminution corrélative de leurs recettes et donc de leur chiffre d'affaires. Cette contribution est de ce fait neutre sur le prix global (acheminement et fourniture d'énergie) acquitté par le client final.

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

- la prise en charge par les entreprises des IEG du financement :
 - . de la part des prestations du régime spécial de retraite relative aux « droits spécifiques passés » (DSP) afférents aux activités « concurrentielles » (c'est à dire autres que les activités « régulées de transport et de distribution),
 - . ainsi que de la part du financement des prestations du régime spécial de retraite correspondant aux « droits spécifiques futurs » (DSF), c'est à dire les droits constitués après le 31/12/2004, pour la part non couverte par les régimes de retraite du droit commun, sans distinction entre activités régulées ou non régulées.
- des cotisations salariales appelées à un taux fixé par décret.
- une contribution patronale d'équilibre.

Le paiement des contributions exceptionnelles forfaitaires et libératoires dues par La SNET en 2005 au titre de l'adossement financier aux régimes de droit commun (soit 1,9 millions d'euros à la CNAV relatifs aux activités non régulées et 90% de 0,2 millions d'euros pour les régimes de retraite complémentaire ARRCO et AGIRC) a été réalisé sur le premier semestre 2005.

Au 31/12/2004, la société a évalué le montant de l'engagement au titre des retraites à partir d'un calcul actuariel, basé sur les dernières informations disponibles à la date de la clôture. Au 1/1/2005, prise en charge par la société des résultats des évaluations faites par le CNIEG dont la provision a été évaluée sur la base des :

- Droits spécifiques passés non régulés : pour leur quote-part définie par décret.
- Droits spécifiques futurs : au prorata des masses salariales des entreprises de la branche.

Les engagements au 31/12/2005 sont évalués sur la base d'un taux d'actualisation nominal de 4,5%.

c. Régime des Indemnités de Secours Immédiats

L'indemnité des secours immédiat au décès a pour but d'apporter une aide financière relative aux frais engagés lors du décès d'un agent statuaire en inactivité ou en invalidité (cf. Article 26-paragraphe 5 du Statut National).

Le financement de ce régime est mutualisé au sein de la branche des IEG. Il repose sur une cotisation patronale. L'engagement correspondant à l'avantage postérieur à l'emploi est évalué pour la CNIEG, au prorata des masses salariales des entreprises de la branche.

Les engagements au 31/12/2005 sont évalués sur la base d'un taux d'actualisation nominal de 4,5%.

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

d. Régime des Indemnités Compensatrices de Frais d'Etudes des Inactifs

L'indemnité Compensatrice de Frais d'Etudes (I.C.F.E.) est un avantage familial extra-statutaire définie par la Note DPRS N 93-16 du 23/8/1993. Elle a pour but d'apporter une aide aux agents inactifs ou à leurs ayants-droit dont les enfants poursuivent leurs études supérieures. Elle est également versée aux bénéficiaires de pension d'orphelins.

Le financement de ce régime est mutualisé au sein de la branche des IEG. Il repose sur une cotisation patronale. L'engagement correspondant à l'avantage postérieur à l'emploi est évalué pour la CNIEG, au prorata des masses salariales des entreprises de la branche.

Les engagements au 31/12/2005 sont évalués sur la base d'un taux d'actualisation nominal de 4,5%.

e. Régime des rentes d'Invalidité

Les agents statutaires en activité de services peuvent bénéficier de prestations en rente lorsque leur mise en invalidité est prononcée (art. 4-de l'annexe 3 du Statut National).

Le financement de ce régime est mutualisé au sein de la branche des IEG. Il repose sur une cotisation patronale. Ce régime correspond à un avantage à long terme et a été évalué pour

la CNIEG, au prorata des masses salariales des entreprises de la branche.

Les engagements au 31/12/2005 sont évalués sur la base d'un taux d'actualisation nominal de 3,5%.

f. Régime Rentes Accidents du Travail, Maladies Professionnelles

Comme les salariés relevant du régime général, les salariés des IEG bénéficient de garanties permettant la réparation des Accidents du Travail et des Maladies professionnelles.

Le financement de ce régime est mutualisé au sein de la branche des IEG. Il repose exclusivement sur l'employeur. L'engagement est un avantage à long terme et a été évalué par la CNIEG, au prorata des masses salariales des entreprises de la branche.

Les engagements au 31/12/2005 sont évalués sur la base d'un taux d'actualisation nominal de 3,5%.

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

3.8.2 Autres engagements sociaux

a. Avantage tarif électricité-gaz liés au régime IEG

Ces engagements concernent les salariés IEG qui, lors de leur départ à la retraite, bénéficieront du tarif préférentiel sur le gaz et l'électricité. Cette provision a été estimée selon un calcul actuariel.

Les engagements au 31/12/2005 sont évalués sur la base d'un taux d'actualisation nominal de 4,5%.

b. Provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision couvre les indemnités à verser aux salariés lors de leur départ à la retraite, selon les statuts des IEG. Cette provision a été estimée selon un calcul actuariel.

Les engagements au 31/12/2005 sont évalués sur la base d'un taux d'actualisation nominal de 4,5%.

c. Médaille du travail

La provision couvre les coûts passés des médailles du travail qui seront versés aux salariés, selon leur ancienneté. Cette provision a été estimée selon un calcul actuariel.

Les engagements au 31/12/2005 sont évalués sur la base d'un taux d'actualisation nominal de 3,5%.

3.9 -PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les conventions passées entre la société et EDF prévoyant la "rémunération investisseur" de la puissance mise à disposition de cette entreprise pendant une durée conventionnelle inférieure à la durée de vie technique des centrales, base du calcul des amortissements, il est procédé à un ajustement comptable permettant de rattacher produits et charges. La méthode retenue à cet effet consiste à comptabiliser une partie de la "rémunération investisseur" en produits constatés d'avance.

Elle reporte donc à la période postérieure à l'achèvement de la "rémunération investisseur" une partie du chiffre d'affaires des exercices pendant lesquels cette "rémunération investisseur" est perçue.

La reprise de ces produits constatés d'avance se fait d'une manière linéaire sur la durée de vie restante des contrats.

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

IV. NOTES SUR LE BILAN

ACTIF

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en euros)	Valeurs brutes							
	SNET SA 31/12/2004	PROFORMA 01/01/2005	Ecritures de fusion	Changement de méthode	Augmentations	Diminutions	Transferts	SNET SA 31/12/2005
Frais de recherche et développement	508 884	508 884		-521 297	12 413		0	0
Concessions, brevets, logiciels	9 231 401	9 311 915			117 913		-299 399	9 729 227
Quotas de Co2	0	0			16 268 332	2 748 495	0	13 519 837
Fonds commercial	0	0	21 208 515					21 208 515
Autres contrats		532 809 315						532 809 315
Immobilisations incorporelles en cours	0	0			86 308			86 308
Avances & acomptes versés	0	28 199				28 199		0
Total immobilisations incorporelles	9 740 285	542 658 314	21 208 515	-521 297	16 484 966	2 776 694	-299 399	577 353 202

(en euros)	Amortissements				SNET SA 31/12/2005
	SNET SA 31/12/2004	PROFORMA 01/01/2005	Dotations	Reprises	
Concessions, brevets, logiciels	5 546 414	6 741 950	1 205 153		7 947 103
Autres contrats	0	343 815 856	45 609 393		389 425 249
Total amortissements incorporels	5 546 414	350 557 806	46 814 546	0	397 372 352

(en euros)	Provisions				SNET SA 31/12/2005
	SNET SA 31/12/2004	PROFORMA 01/01/2005	Dotations	Reprises	
Frais de recherche et développement	508 884	508 884		508 884	0
Concessions, brevets, logiciels			676 562		676 562
Total provisions incorporelles	508 884	508 884	676 562	508 884	676 562

- Les frais de recherche et développement, ainsi que la provision correspondante ont été reclassés en immobilisations corporelles, conformément aux nouvelles normes comptables sur les actifs.

- L'augmentation et la diminution du poste Quotas émission CO2 sont liées à l'attribution de quotas par l'Etat (16,3 M€) et à la cession de quotas d'émission de CO2 (2,7 M€).

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en euros)	Valeurs brutes						
	SNET SA 31/12/2004	PROFORMA 01/01/2005	Changement de méthode	Augmentations	Diminutions	Transferts	SNET SA 31/12/2005
Terrains	7 622	25 289 615		163 235			25 452 850
Constructions	1 246 318	195 996 183		89 773			196 085 955
Installations techn., matériel & out. ind.	1 430 091	778 142 709	62 051 030	2 558 939	20 000	-1 488 716	844 221 395
Agenc. & aménag. installations générales.	636 227	1 026 535		600			1 027 135
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 958 745	4 323 429		161 687	2 695	-7 200	4 489 622
Immobilisations corporelles en-cours	23 973 541	26 472 319	521 297	61 510 593		1 795 315	86 708 894
Avances et acomptes versés	182 433	315 769		387 765	315 769		387 765
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>30 434 977</i>	<i>1 031 566 559</i>	<i>62 572 328</i>	<i>64 872 591</i>	<i>338 463</i>	<i>299 399</i>	<i>1 158 373 616</i>

(en euros)	Amortissements					
	SNET SA 31/12/2004	PROFORMA 01/01/2005	Changement de méthode	Dotations	Reprises	SNET SA 31/12/2005
Terrain	0	6 735 271		725 366		7 460 637
Constructions	519 432	118 876 721		10 892 618		129 769 339
Installations techn., matériel & out. ind.	977 361	404 542 521	38 726 115	40 612 996	20 000	483 861 632
Agenc. & aménag. installations générales.	84 923	114 733		102 893	0	217 626
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 496 612	2 370 042		781 501	2 695	3 148 848
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>3 078 328</i>	<i>532 639 288</i>	<i>38 726 115</i>	<i>53 115 374</i>	<i>22 695</i>	<i>624 458 082</i>

(en euros)	Provisions					
	SNET SA 31/12/2004	PROFORMA 01/01/2005	Changement de méthode	Dotations	Reprises	SNET SA 31/12/2005
Immobilisations corporelles encours	0	0	0	585 496	0	585 496

-Suite au changement de méthode comptable sur les actifs, ont été immobilisés le coût du démantèlement des différentes centrales pour 49,3 M€ et les pièces de sécurité pour 12,8 M€.

-L'augmentation des immobilisations corporelles en cours est principalement due au projet désulfuration et dénitrification de CEH 6 et Provence 5 pour 42,7 M€,

-Une provision a été constatée concernant les projets éoliens : à part le projet de Lehaucourt, qui a déjà obtenu une autorisation, les autres projets ont été totalement dépréciés (0,6 M€).

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en euros)	Valeurs brutes					
	SNET SA 31/12/2004	Proforma 01/01/2005	Ecritures de fusion	Augmentations	Diminutions	SNET SA 31/12/2005
Titres de participation	660 833 964	662 358 454	-529 464 347	11 921 788	22 714 090	122 101 805
Autres titres immobilisés	7 622	15 245			15 245	0
Créances rattachées à des participations	3 080 020	5 227 060		245 287	599 938	4 872 409
Prêts	0	1 905 352			1 905 352	0
Autres immobilisations financières	1 270 993	1 281 751		16 519 597	4 421	17 796 927
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>665 192 600</i>	<i>670 787 863</i>	<i>-529 464 347</i>	<i>28 686 671</i>	<i>25 239 045</i>	<i>144 771 141</i>

(en euros)	Provisions pour dépréciation				
	SNET SA 31/12/2004	Proforma 01/01/2005	Dotations	Reprises	SNET SA 31/12/2005
Titres de participation	4 175 000	4 175 000	3 015 177	4 175 000	3 015 177

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

- Titres de participations :

Ce poste se ventile de la façon suivante :

- Augmentation de la participation dans la société BIALYSTOK pour un montant de 5,5 M€,
- Rachat des actions de SODELIF (avant fusion), détenues par EDF pour un montant de 6,4 M€.
- Cession des titres SECHILIENNE-SIDEC, pour un montant de 22,7 M€.

- Créances rattachées à des participations :

Elles correspondent aux créances que la société possède sur les sociétés SOPROLIF (4,3 M€ dont 0,2 M€ d'intérêts courus non échus) et SURSCHISTE (0,6 M€).

- Autres immobilisations financières :

Elles sont constituées par des dépôts et cautionnements versés. L'augmentation provient, de dépôts effectués, d'une part auprès de la société Clearnet en garantie des opérations d'achat et vente d'électricité sur le marché Povernext (7,0 M€), rémunéré à EONIA – 0,10 % et d'autre part, auprès de la société EDF Trading en garantie des opérations d'achats de charbon (9,5 M€).

4. STOCKS

(en euros)	Valeur brute au 31/12/04	Valeur brute Proforma 01/01/05	Provision pour dépréciation Proforma	Valeur nette 31/12/04 Proforma	Quantité (tonnes) au 31/12/2005	Valeur brute au 31/12/2005	Valeur nette 31/12/05
<u>Matières premières</u>							
Charbon		68 669 908	745 382	67 924 526	382 469	21 435 826	21 435 826
Coke de pétrole		356 581		356 581	10 277	713 933	713 933
Prêt à brûler		7 868 546		7 868 546	258 132	5 556 927	5 556 927
PCR		670 536		670 536	111 088	596 105	596 105
Diluants		-58		-58			
Fioul Lourd		1 146 159		1 146 159		1 557 924	1 557 924
Fioul Domestique MP		77 278		77 278		102 707	102 707
Total Matières P (A)	0	78 788 950	745 382	78 043 568	761 966	29 963 420	29 963 420
<u>Autres approvisionnements</u>							
Matières consommables	43 933	26 108 277	12 473 961	13 634 316		3 309 074	3 309 074
Total Autres appro (B)	43 933	26 108 277	12 473 961	13 634 316		3 309 074	3 309 074
TOTAL (A+B)	43 933	104 897 227	13 219 343	91 677 884	761 966	33 272 494	33 272 494

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

- Suite aux nouvelles normes comptables sur les actifs, un transfert de la valeur nette de provision du stock de pièces de rechange spécifique a eu lieu en immobilisations corporelles (12,8 M€).
- Le stock restant (3,3 M€) correspond aux pièces de consommation courante qui ne sont pas immobilisées.
- Par rapport à 2004, il est constaté une baisse significative du niveau de stock des matières premières (-48 M€, soit – 61 %), due à une meilleure gestion du stock qui inclut un nouveau système d'approvisionnement de charbon des centrales.

5. CREANCES

5.1-CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES : 142 443 K€

L'évolution de ce poste est principalement due aux écritures de fusions pour le compte « Clients et comptes rattachés» (correspondent à l'ensemble des écritures d'éliminations Intra groupe)

5.2 -AUTRES CREANCES :133 727 K€

L'augmentation de ce poste de 84 M€, en comparant avec le montant Proforma au 01/01/2005, s'explique principalement par les créances de CO2 vis à vis d'EDF et SOPROLIF (67 M€).

5.3 -PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES

(en euros)	Montant brut au 31/12/04	Proforma au 31/12/04	Provisions au 01/01/2005	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31/12/2005
- Sur clients	838 871	1 989 876	1 989 876	178 747	261 445	1 907 178
- Sur autres créances	3 487 250	4 697 559	4 697 559	0	0	4 697 559
TOTAL	4 326 121	6 687 435	6 687 435	178 747	261 445	6 604 737

6. COMPTES COURANTS FINANCIERS : 453 000 K€

Ce poste correspond au placement de la trésorerie auprès d'ENDESA EUROPA, S.L.U. rémunéré à Euribor.

7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :3 475 K€

Cela correspond au placement, de la trésorerie à court terme dans des SICAV monétaires (sans risque).

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

8. DISPONIBILITES : 14 944 K€

Ce sont les soldes débiteurs des banques, les soldes créditeurs correspondant au passif sont de 2,7 M€

9. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : 1520 K€

Elles concernent principalement la part des assurances payées en 2005 et relative au premier semestre de 2006.

10. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(en k euros)	Montant Brut au 31/12/05	Degré d'exigibilité de l'actif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'Actif Immobilisé			
- Créances rattachées à des participations	4 872	597	4 275
- Prêts	0		
- Autres immobilisations financières	17 797		17 797
Total de l'Actif Immobilisé	22 669	597	22 072
Créances de l'Actif Circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	1 612	1 612	
Clients et comptes rattachés	142 443	142 443	
Autres créances	133 727	133 727	
Associés - Comptes courants	453 000	453 000	
Charges constatées d'avance	1 520	1 516	4
Total de l'Actif Circulant	732 302	732 298	4
TOTAL	754 971	732 895	22 076

11. DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

(en k euros)	Montant Brut au 31/12/05
Intérêts courus non échus sur créances immobilisées	245
Clients, factures à établir	116 737
Fournisseurs, avoirs à recevoir	4 530
Organismes sociaux produits à recevoir	5
Etat subvention d'exploitation à recevoir	6
TVA sur factures / avoirs à établir	0
Crédit de TVA	4 113
Divers produits à recevoir, sub. CECA	4 175
Etat produits à recevoir	3 755
TOTAL Produits à recevoir	133 566

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

PASSIF

12. CAPITAUX PROPRES

12.1-COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actionnaires	Nombres d'actions	%	Valeur en Euros
Charbonnages de France	6 068 121	16,25	
EDF	7 000 000	18,75	
ENDESA EUROPA, S.L.	24 269 367	65,00	
	37 337 488	100,00	569 206 335

12.2-VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en euros)	SNET SA 31/12/2004	Proforma 01/01/2005	Ecritures de fusion	Affectation résultat	Reprise résultat	Autres mouvements	SNET SA 31/12/2005
Capital	569 206 335	1 013 976 341	-444 770 006				569 206 335
Réserve légale	2 864 174	7 636 242	-4 772 068			0	2 864 174
Réserves réglementées	3 266 611	3 266 613	-2			-3 266 611	0
Report à nouveau	36 174 516	53 051 850	-16 877 334	-16 245 239		6 584 368	26 513 645
Résultat de l'exercice précédent	-16 245 239	14 080 269	-30 325 508	16 245 239			0
Résultat de l'exercice							101 716 054
Acomptes sur dividendes							-21 245 031
Subventions d'investissement		7 210 502	-7 210 502		1 273 728	7 210 502	5 936 774
Total capitaux propres	595 266 398	1 099 221 818	-503 955 420	0	1 273 728	10 528 259	684 991 952

Le total de la colonne « Autres mouvements », d'un montant de 10,5 M€ correspond au changement de méthode des provisions pour démantèlement des Centrales.

13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en euros)	SNET SA Provisions au 01/01/05	SNET SA Provisions au 01/01/05 Proforma	Augmentations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	SNET SA au 31/12/2005
Provisions pour litiges			180 840		180 840
Autres provisions pour risques			9 070 652		9 070 652
Provisions pour risques	0	0	9 251 492	0	9 251 492
Provisions pour indemnité retraite	94 205	625 077	92 027		717 104
Provisions pour impôts		949 568			949 568
Prov° pour grosses réparations		8 283 676	6 176 321	2 583 000	11 876 997
Prov° pour démantèlement	37 000	49 291 374	993 144	37 000	50 247 518
Autres provisions pour charges	3 540 449	49 813 698	18 777 156	3 700 112	64 890 742
Provisions pour charges	3 671 654	108 963 393	26 038 648	6 320 112	128 681 929
TOTAL	3 671 654	108 963 393	35 290 140	6 320 112	137 933 421

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

Les variations les plus significatives au cours de l'exercice 2005 se décomposent de la façon suivante :

- Les autres provisions pour risques : en l'absence de texte fiscal quant aux incidences fiscales liées à la première application de la nouvelle méthode comptable relative aux coûts de démantèlement, la société a traité les incidences du changement en situation nette comme si ces changements affectaient le résultat fiscal de l'exercice 2005. L'effet sur l'impôt sur les sociétés en résultant a fait l'objet d'une provision pour risque pour 9,1 M€, en raison des incertitudes du traitement fiscal adopté.

-Les augmentations des provisions pour grosses réparations sont établies dans le cadre de révision générale et décennale d'Emile Huchet 6 pour 4,9 M€ et de Provence 5 pour 1 M€. Les reprises concernent le groupe 5 de la Centrale Emile Huchet pour laquelle une révision générale a eu lieu durant l'exercice 2005 (2,6 M€).

-L'augmentation des provisions pour démantèlement est due à la mise à jour des valeurs de ces provisions par rapport à l'inflation.

-Les augmentations de l'exercice des autres provisions pour charges correspondent principalement à la provision du tarif électricité IEG pour 3,1 M€, aux engagements sociaux liés au régime spécial de sécurité sociale des IEG pour 8 M€, à la provision d'un litige fournisseur pour 2 M€ et à une provision concernant l'exploitation de la centrale de Provence pour 3 M€. Les reprises de l'année 2005 concernent principalement la reprise de la provision pour retraite du personnel IEG, correspond aux appels de fonds intervenus au cours de l'exercice 2005.

14. DETTE : 318 383 K€

Le total des dettes augmente de 103 M€ par rapport à 2004. Cette situation résulte principalement de créances CO2 consécutives aux émissions réalisées au cours de l'exercice 2005, pour 81 M€.

Les dettes comptes courant financiers groupe de l'exercice 2005 correspondent au compte courant financier de la société SURSCHISTE S.A. En 2004, ces dettes représentaient en plus les autres filiales de la société (SETNE, SETCM, SODELIF).

15. INSTRUMENTS DE TRESORERIE : 5 146 K€

Cela correspond à la liquidation journalière des positions sur POWERNEXT Futures (désignée sous le terme « contingent variation delivery margin » dans la convention de compensation).

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

16. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : 481 992 K€

PRIME FIXE INVESTISSEUR EDF PORTEE EN PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(en k euros)	Produits constatés d'avance Proforma au 01/01/2005	Prime fixe investisseur 2005	Produits constatés d'avance	
			en 2005	au 31/12/2005
Hornaing	12 088		-12 088	0
Emile huchet 5	65 632		-16 407	49 225
Emile huchet 6	188 100	54 761	2 116	190 216
Lucy 3	26 374		-13 187	13 187
Provence 5	210 585	71 102	-1 855	208 730
Provence 4	2 341		293	2 634
Désulfuration prov.5	6 000		12 000	18 000
TOTAL	511 120	125 863	-29 128	481 992

17. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(en k euros)	Degré d'exigibilité du passif			Echéances à plus de 5 ans
	Montant brut au 31/12/05	Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	
Solde bancaire créditeur	2 692	2 692		
Emprunts & dettes financières divers	640	640		
Avances et acomptes reçus sur commande	1 700	1 700		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 563	117 563		
Dettes fiscales et sociales	169 069	169 069		
Dettes sur immobilisations et comptes	17 429	17 429		
Autres dettes	12 622	12 622		
Instrument de trésorerie	5 146	5 146		
Produits constatés d'avance	481 992	103 852	372 695	5 445

18. DETAIL DES CHARGES A PAYER

(en k euros)	Montant Brut au 31/12/2005
Dettes fournisseurs: factures non parvenues	101 727
Provision pour congés à payer	5 646
Autres charges sociales à payer	8 172
Etat, charges à payer	5 083
Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	9 045
Clients, avoirs à établir	3 546
Divers, charges à payer	385
Total charges à payer	133 604

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

19. CREANCES ET DETTES DES ENTREPRISES LIEES

(en k euros) BILAN	Montant 2005
Titres de participation	116 038
Créances rattachées à des participations	578
Autres immobilisations financières	1
Créances clients & comptes rattachés	15 734
Autres créances	457 697
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	-21 348
Autres dettes	-5 904
RESULTAT	
Produits d'exploitation	-17 462
Autres produits	-9 955
Achats stockés	28 895
Achats non stockés	53 795
Charges externes	7 892
Produits de participation	-720
Autres produits financiers	-7 705
Charges financières	214
Pdts exceptionnels/operations en capital	-6 042
Charges exceptionnelles/operations en capital	1 037
Intégration fiscale : charges	-612

V. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

La variation des différentes rubriques du compte de résultat, d'un exercice à l'autre est due en grande partie à la fusion. En effet, le comparatif est effectué sur l'exercice 2004 (comptes SNET avant fusion) par rapport à l'exercice 2005 (comptes SNET fusionnés).

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

(en k€)	2005	2004	Variation
Ventes d'électricité	765 278	173 027	592 251
Vente d'eau	164		164
Vente de cendres	8 846		8 846
Redevances des sociétés électriques		6 541	-6 541
Autres produits et activités annexes	35 834	22 878	12 956
<i>Total chiffre d'affaires</i>	<i>810 122</i>	<i>202 446</i>	<i>607 676</i>
Production immobilisée	503		503
Subventions d'exploitation	700	1 114	-414
Reprises sur provisions	9 949	75	9 874
Transferts de charges	47	4	43
Autres produits d'exploitation	31 769	6 828	24 941
Total produits d'exploitation	853 090	210 467	642 623

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

La variation importante entre 2005 et 2004 est principalement due à l'intégration de l'activité des centrales :

- Ventes d'électricité 592,3 M€
- Autres ventes 28,7 M€

L'évolution des autres produits d'exploitation est due à la comptabilisation des flux de CO2 pour 26,1M€.

2. RESULTAT FINANCIER

(en k€)	2005	2004	Variation
Produits financiers	16 054	10 220	5 834
Charges financières	8 337	13 788	-5 451
Résultat financier	7 717	-3 568	11 285

La variation du résultat financier est liée principalement :

- à l'impact de la fusion à hauteur de 7,2 M€,
- à la reprise de provision pour dépréciation des titres de SODELIF de 4,2 M€,
- à une dotation aux provisions pour dépréciation des titres ALTEK de - 3,0 M€,
- à un mali de fusion concernant SODELIF pour un montant de - 4,3 M€,
- à une augmentation de dividendes de 1,1 M€,
- à une augmentation des intérêts sur compte courant financier de 5,9 M€.

3. RESULTAT EXCEPTIONNEL : + 82 897 k€

Le résultat exceptionnel est constitué principalement du résultat de cession des titres SECHILIENNE SIDEC (79,9 M€), après affectation des charges afférentes à la cession pour 1,0 M€.

4. IMPOT SUR LES SOCIETES : - 40 174 k€

L'impôt sur les sociétés au titre du résultat fiscal groupe s'élève à - 31,4 M€. En outre, il a été comptabilisé une reprise de provision sur impôt (redressement fiscal de 2001 et 2002) à hauteur de 0,3 M€ et une provision pour risque d'impôt liée aux provisions sur démantèlement pour un montant de - 9,1 M€.

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

VI. EFFECTIFS MOYENS

Depuis 1998, le groupe SNET, a adopté le statut IEG pour ses nouveaux recrutements, ainsi que pour les personnels détachés qui ont choisi de joindre les effectifs de l'entreprise.

L'effectif moyen, augmenté des agents détachés par les EPIC et la Grande Paroisse du Cerchar, employé au cours de la période est le suivant:

	2005	Proforma 2004	Variation
Effectif IEG	759	763	- 4
Effectif Personnel détaché	45	147	- 102
Effectif Total	804	910	- 106

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

- Nantissement d'actions d'une valeur de 3 049 k€ en garantie d'un emprunt souscrit par SOPROLIF au bénéfice du Crédit Agricole Indosuez.
- Garantie inconditionnelle de paiement à la première demande d'un montant de 1 000 k€ en faveur du Réseau de Transport d'électricité (RTE).
- Garantie de 488 k€ de la BNP Paribas en faveur des Commissions des Communautés européennes.
- Cautions au stockage de cendres pour 381 k€.
- Redevance de crédit bail mobilier pour 26 k€.
- Opérations de couverture d'achats de charbon pour 171 000 tonnes en 2006 et 90 000 tonnes en 2007 : la valeur marché de ces contrats, à la date de la clôture, est de 47 k€.
- Engagement d'investissements de BIALYSTOK :

Dans le cadre de la prise de contrôle de BIALYSTOK (Share Purchase Agreement du 15 février 2001), la SNET s'est engagée à réaliser 55 M€ d'investissements, avant le 15 février 2006. Ces investissements se décomposent entre 42 M€ d'investissements corporels de ECB et 13 M€ d'investissements financiers dans les actions de sociétés polonaises du secteur de l'Energie.

Ces investissements financiers peuvent être remplacés par un accroissement de même montant des investissements corporels.

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

Au 31/12/2005, les investissements corporels comptabilisés sont de 31,9 M€, soit un différentiel de 23,1 M€ par rapport au montant à réaliser au 15 février 2006. Selon le « Share Purchase Agreement », la différence entre les investissements réalisés au 15 février 2006 et l'engagement contractuel devra faire l'objet d'un remboursement par la SNET au Ministère du Trésor Polonais.

Cependant, la SNET a ouvert des discussions avec le Ministère du Trésor Polonais pour que l'engagement d'investissement soit satisfait par le rachat, en cours de négociation, de l'ensemble des actions de Bialystok, encore détenues par le Ministère du Trésor Polonais (30,42 % du capital de la société).

Ces discussions devraient aboutir avant le 15 février 2006 et, par conséquent éteindre le risque de remboursement des investissements non encore réalisés à cette date.

Engagements reçus

- Garantie de bonne fin de travaux de 19 971 k€ vis à vis de ALSTOM Power Boilers (désulfuration et dénitrification de CEH et Provence).
- Caution fournisseur de 1 021 k€.

VIII. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les états financiers de l'exercice 2005 des sociétés ALTEK, SEE et SOPROLIF sont des estimations.

Les états financiers de SNET POLSKA correspondent à ceux de l'exercice 2004. Pour BIALYSTOK et ALTEK, les états financiers de l'exercice 2005 sont aux normes IFRS.

(en k€)	Capital	Capitaux propres hors capital	Quote part du Capital détenu %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaire HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2005
				brute	nette					
1. Filiales										
SNET POLSKA	1	44	100,00	4	4			41	1	
SURSCHISTE	2 488	4 721	100,00	3 383	3 383	570		12 727	1 146	720
BIALYSTOK	4 800	89 617	69,58	80 207	80 207			46 453	2 722	
2. Participation										
ALTEK	10 337	50 053	50,00	32 776	29 760			4 786	-2 160	
SEE	5 508	919	25,00	2 683	2 683			16 391	368	177
SOPROLIF	15 200	-4 763	20,00	3 049	3 049	4 058	3 049	61 954	1 600	

S.N.E.T. S.A.
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

Pour ALTEK, à partir d'un « impairment test », il a été comptabilisé une provision pour dépréciation des titres pour 3 M€.

Pour SEE, la valeur des titres est supérieure au quote-part des capitaux propres de la société, par contre à tous les exercices, il est constaté une distribution d'environ 0,2 M€ de dividendes.

Pour SOPROLIF, le quote-part de l'actif net de la société (4,1 M€) est supérieure à la valeur des titres.